

Assemblée Générale ordinaire du Ty Poul 2022

Vendredi 16 septembre à 17h30

Salle Le Frêne (Immeuble Poulmenac'h face Ty Poul)

Pensez à vous munir de votre carte d'adhérent.

- Vous pouvez d'ores et déjà renouveler vos adhésions septembre 2022/septembre 2023. Les tarifs restent inchangés (12€, 3€ minima sociaux, 20€ associations). Règlement par chèque (à l'ordre du Ty Poul) ou en espèces.
- Pensez à faire tamponner votre carte jaune avec le picto 2022/23

Ordre du jour

1. Approbation du PV 2020/2021 (vote)
2. Rapport d'activité 2021-2022 (vote)
3. Perspectives 2022-2023 (vote)
4. Rapport financier (vote)
5. Budget prévisionnel (vote)
6. Renouvellement partiel du CA (vote)
7. Questions diverses

Apéro

.....✂️.....

POUVOIR 1

Je soussigné-e,, adhérent-e du Café associatif Ty Poul ou représentant-e d'une association adhérente, donne pouvoir à afin de me représenter ou de représenter l'association lors de l'assemblée générale ordinaire du Ty Poul qui se tiendra le vendredi 16 septembre à 17h30 Salle Le Frêne.

A....., le Signature :

.....✂️.....

POUVOIR 2

Je soussigné-e,, adhérent-e du Café associatif Ty Poul ou représentant-e d'une association adhérente, donne pouvoir à afin de me représenter ou de représenter l'association lors de l'assemblée générale ordinaire du Ty Poul qui se tiendra le vendredi 16 septembre à 17h30 Salle Le Frêne.

A....., le Signature :

Rappel : deux pouvoirs par personne. Vous pouvez laisser votre pouvoir sans destinataire, il sera attribué sur place à un adhérent

Ty Poul, 1 ruelle de l'église. 56370 Sarzeau. Site : <http://ty-poul.fr>

Mail : cafe.typoul@gmail.com Facebook : Ty poul